



20^{ème} GRAND PRIX DE LA GRANGE AUX ORMES

VENDREDI 25, SAMEDI 26 et DIMANCHE 27 AOÛT 2017

REGLEMENT SPORTIF DE L'ÉPREUVE

Cette épreuve est classée Grand Prix : **Catégorie 3 pour les Messieurs et 3 pour les Dames.**

Ce règlement complète le règlement général des Grands Prix.

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

Conditions de participation :

Epreuve ouverte aux joueuses et joueurs amateurs de nationalité française licenciés de la FFGolf, à jour de leurs droits de jeu fédéraux ou aux joueuses et joueurs amateurs de nationalité étrangère licenciés à une autre fédération reconnue et ayant fait enregistrer par leur club leur certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition et dont les index de jeu sont limités à :

- Messieurs 7.4
- Dames 11.4

Le nombre de joueurs sera limité à 120 et de joueuses à 36, la commission sportive du club dispose de 15 wildcards qui seront attribuées par la Ligue du Grand Est qui les distribue en accord avec la commission sportive du club. Les joueuses et joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueuses et joueurs de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers de WAGR pour les Messieurs et les 1500 premières du WWAGR pour les Dames, les joueurs de catégories Minimes, Benjamins ou U12 titulaires de la licence Or Elite de l'année en cours qui ne rentreraient pas dans le champ avec leur classement au Mérite National Amateur, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de Dames.

Formule de jeu :

Grand Prix : Simple – Stroke Play sur 54 trous pour les Messieurs et les Dames
Cut après 36 trous, seront qualifiés 70 Messieurs et 20 Dames (et les ex-aequo)

Trophée des Clubs : Les 3 meilleurs index représentants le même club constitueront une équipe. Seront retenus les 2 meilleurs scores par tour réalisés pendant le Grand Prix.

VENDREDI 25 AOÛT - TOUR 1
SAMEDI 26 AOÛT - TOUR 2
DIMANCHE 27 AOÛT - TOUR 3

Inscription :

Les inscriptions se feront obligatoirement par écrit, accompagnées de la photocopie de la licence, et du règlement des droits d'inscriptions à l'ordre du Golf de La Grange aux Ormes avant le 8 août 2017 à 18H00. La liste des joueuses et joueurs retenus sera publiée sur le site du Golf le 11 août 2017.

Droits d'inscriptions :

- | | |
|--|-------|
| ○ Joueur adulte | 100 € |
| ○ Joueur de 19 à 25 ans (1992 – 1998) | 50 € |
| ○ Joueur de moins de 18 ans (1999 et après) | 25 € |
| ○ Joueur adulte membre de la Grange aux Ormes | 45 € |
| ○ Joueur d moins de 25 ans membre de la Grange aux Ormes | 25 € |

Les droits d'engagement comprennent tous les tours de compétition ainsi que la partie de reconnaissance qui pourra se jouer entre le lundi 21 et jeudi 24 août 2017 sur réservation préalable auprès de l'accueil.

Départs :

Les heures de départs seront consultables sur le site internet du Golf à partir du jeudi 24 août à 12h, ou par téléphone au 03.87.63.10.62.

Marques de départs :

Série Dames : repères bleus / Série Messieurs : repères blancs

Remise des Prix :

La remise des prix aura lieu au Club House à l'issue du 3^{ème} Tour dès connaissance et enregistrement des résultats.

Départage :

En cas d'égalité de score pour la première place à l'issue du dernier tour, tant pour les messieurs que pour les dames, le départage se fera en play-off trou par trou sur les trous désignés par le comité de l'épreuve. Pour les autres places, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et dernier trou.

Wild Card pour l'Open de la Mirabelle d'Or 2018 :

Le domaine de la Grange aux Ormes remettra au vainqueur du Grand Prix Messieurs une wild card pour l'Open de la Mirabelle d'Or 2018 ainsi qu'au 2^e et 3^e.

Comité de l'épreuve :

Hubert GANGLOFF, Président de l'Association sportive.
Pierre BOGENEZ, Directeur du Domaine de la Grange aux Ormes.
Les arbitres désignés par la Ligue Grand Est.
Le représentant de la Ligue Grand Est.





**20^{ème} GRAND PRIX
DE LA GRANGE AUX ORMES
VENDREDI 25, SAMEDI 26 et DIMANCHE 27 AOÛT 2017
REGLEMENT SPORTIF DE L'ÉPREUVE**

Bulletin d'inscription

Nom : Prénom :
Date de naissance :/...../.....
Licence N° : Index : Club :
Adresse :
Cp : Ville :
Mobile :
Email :

Droits d'inscriptions :

- | | |
|---|-------|
| ☐ Joueur adulte | 100 € |
| ☐ Joueur de 19 à 25 ans (1992 – 1998) | 50 € |
| ☐ Joueur de moins de 18 ans (1999 et après) | 25 € |
| ☐ Joueur adulte membre de la Grange aux Ormes / Aingeray | 45 € |
| ☐ Joueur de moins de 25 ans membre de la Grange aux Ormes | 25 € |

Les droits d'engagement comprennent tous les tours de compétition ainsi que la partie de reconnaissance qui pourra se jouer entre le lundi 21 et jeudi 24 août 2017 sur réservation préalable auprès de l'accueil.

**A retourner au Golf de La Grange aux Ormes – rue de la Grange aux Ormes – 57155 MARLY
Tél : 03.87.63.10.62 / Email : info@grange-aux-ormes.com
Avant le 10 août 2017.**

